Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rupture conventionnelle de contrat de travail

Par Johanna83170

Bonjour,

Suite à mon congé maternité, j'ai du reprendre mon travail.
Pendant mon congé mon poste a été supprimé.
Mon employeur ma proposé un avenant de contrat que j'ai refusé, car il ne me convenait pas (horaire changé, travail en week end) alors que mon contrat stipule des horaires de travail, de tels a tels heure et du lundi au vendredi.

J'irai donc fait une demande de rupture conventionnelle auprès de mon employeur qu'il a refuser.

Que dois je faire car je ne souhaite plus travailler avec eux

Que faire ?

Merci

Par kang74

Bonjour

Reprendre les faits par un courrier recommandé pour pouvoir exposer les raisons de votre refus (perturbation de votre vie de famille de par des horaires qui changent complètement) pour espérer un licenciement qui ne soit pas pour faute (ou pour le contester après)

Chercher un autre emploi .